

Interpellation de Christine Defraigne, Raphael Miklatzki et Diana Nikolic,  
conseillers communaux au Conseil Communal du 20 février 2017  
Le Tram

---

Monsieur le Bourgmestre,

Le Ministre des Transports annonçait ce 10 février sur les réseaux sociaux qu' « Eurostat approuve le cahier des charges. L'opération est considérée comme déconsolidée. (...) Nous allons lancer dans les prochains jours la procédure de sélection du partenaire DBFM ». Après trois refus de l'organisme financier (mars 2015, juillet 2015 et janvier 2016), la Région Wallonne décidait de relancer le marché DBFM pour le projet du tram, un nouveau marché a été lancé, une nouvelle procédure entamée, la mise en œuvre du tram retardée.

Aujourd'hui, on y est : Eurostat a enfin accepté le montage financier proposé par la Région Wallonne.

Monsieur le Bourgmestre

- Les travaux préparatoires qui avaient débuté, ont-ils été finalisés étant donné que la mise en œuvre du tram avait été retardée ?
- Quelles sont les obligations qui incomberont à la Ville lors de ce chantier qui durera 4 ans ?
- Des mesures spécifiques seront-elles mises en place pour aider les commerçants lors des longues phases de travaux ?
- Le contrat de location des locaux pour la maison du Tram, boulevard de la Sauvenière, devait prendre fin le 31 décembre 2016. Qu'en est-il ? Ce contrat sera-t-il renouvelé ? Pour les mêmes lieux ?

Nous vous remercions

Christine Defraigne, Raphael Miklatzki et Diana Nikolic